



Assemblée générale

Distr. générale
18 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 133 de l'ordre du jour

Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi

Liquidation finale des actifs de l'Opération des Nations Unies au Burundi

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) (A/63/551).
2. Le mandat de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1545 (2004) et a été reconduit à plusieurs reprises, la dernière prorogation – jusqu'au 31 décembre 2006 – ayant été décidée par le Conseil dans sa résolution 1692 (2006). Lorsque le mandat de l'ONUB est arrivé à expiration, le Conseil a, dans sa résolution 1719 (2006), établi une mission politique spéciale de relais, à savoir le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), à compter du 1^{er} janvier 2007.
3. Par sa décision 61/554, l'Assemblée générale a approuvé le don au Gouvernement burundais d'actifs de l'Opération dont la valeur d'inventaire totale s'élevait à 2 799 400 dollars et la valeur résiduelle à 1 726 300 dollars.

II. Liquidation finale des actifs

4. Dans son rapport, le Secrétaire général rend compte de la liquidation finale des actifs de l'ONUB, dont la valeur d'inventaire totale s'élevait à 59 152 442 dollars au 3 novembre 2008. Il indique que la liquidation s'est effectuée selon les règles et les principes énoncés à l'article 5.14 du Règlement financier de l'ONU. Les actifs de l'ONUB ont été classés en trois groupes (voir A/63/551, tableau 1).



5. Le groupe I comprend les actifs qui ont été transférés au BINUB et à d'autres missions ou entités des Nations Unies ou entreposés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), dont la valeur d'inventaire s'élève à 51 336 469 dollars (soit 86,8 % de la valeur totale des actifs). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que les trois missions auxquelles avaient été cédés 88 % de la valeur totale des actifs du groupe I étaient le BINUB (59,18 %), l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (17,77 %) et la Mission des Nations Unies au Soudan (11,13 %) et que les actifs transférés à la Base de soutien logistique (deux pompes à carburant) avaient une valeur d'inventaire de 32 400 dollars (0,06 %). Le Comité a demandé et obtenu des renseignements sur le transfert d'actifs de l'ONUB aux 20 missions ou entités concernées, notamment le nombre d'articles reçus par chaque mission et leur valeur, en termes absolus et en pourcentage (voir annexe).

6. Après avoir demandé pourquoi les actifs cédés n'étaient pas pris en compte dans les projets de budget des missions qui les avaient reçus, le Comité consultatif a été informé qu'il aurait été difficile d'en tenir compte en raison des dates auxquelles avaient eu lieu la liquidation et l'établissement des projets de budget. Les actifs cédés ont cependant été inclus dans l'inventaire des missions qui les ont reçus et les modifications conséquentes en matière de financement sont indiquées dans les rapports sur l'exécution des budgets lorsqu'elles sont importantes.

7. Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général donne à l'avenir dans ses rapports une explication plus détaillée des liquidations finales d'actifs, en indiquant notamment la valeur résiduelle des actifs de tous les groupes, afin de dresser un bilan plus transparent et précis et de permettre d'en tirer des enseignements.

8. Le groupe II comprend les actifs écoulés localement, d'une valeur d'inventaire de 4 735 622 dollars (soit 8 % de la valeur d'inventaire totale des actifs). On trouve dans cette catégorie les actifs donnés au Gouvernement burundais (4,7 %) et ceux qui ont été vendus à des organismes des Nations Unies, à des organisations internationales et à des organisations non gouvernementales, ainsi qu'à des sociétés privées et à des particuliers, à l'issue d'un appel d'offres (3,3 %). Le produit de la vente, à savoir 567 730 dollars, a été porté au crédit du compte spécial de l'ONUB comme recettes accessoires, ainsi que cela est indiqué dans le tableau 2 du rapport du Secrétaire général.

9. Le groupe III comprend des actifs d'une valeur d'inventaire totale de 3 080 351 dollars (soit 5,2 % de la valeur d'inventaire totale des actifs), qui ont été passés par profits et pertes pour l'une des raisons suivantes : accident, endommagement, obsolescence, usure normale, réparation non rentable ou perte (voir A/63/551, par. 10, tableau 3).

III. Conclusion

10. La décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi est énoncée au paragraphe 11 du rapport du Secrétaire général. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prenne note du rapport.**

Annexe

Biens cédés à d'autres missions ou entités

	<i>Nombre d'articles</i>	<i>Valeur d'acquisition (en dollars des É.-U.)</i>	<i>Pourcentage</i>
Bureau intégré des Nations Unies au Burundi	9 398	30 380 193	59,18
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	26	98 525	0,19
Tribunal pénal international pour le Rwanda	19	281 593	0,55
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	19	71 763	0,14
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo	286	535 635	1,04
Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire	98	1 103 924	2,15
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	3 672	9 120 825	17,77
Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan	4	52 323	0,10
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant	4	7 925	0,02
Force intérimaire des Nations Unies au Liban	957	3 420 791	6,66
Base de soutien logistique des Nations Unies	2	32 400	0,06
Mission des Nations Unies au Libéria	1	60 476	0,12
Mission des Nations Unies au Népal	10	18 331	0,04
Mission des Nations Unies au Soudan	1 703	5 714 443	11,13
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste	32	206 246	0,40
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie	2	13 950	0,03
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest	2	25 050	0,05
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	2	77 591	0,15
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient	9	57 477	0,11
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	162	57 008	0,11
Montant total	16 408	51 336 469	100,00